



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17/01/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Plan de financement local ALSH à Cadéac N° 2023-6
--	---

Présents (39) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Patrick, DUBERNARD Alain, BAHEU Benoît, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, SOULE-ARTOZOUL Rosa, HELARY Yann, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (15) : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, GAY Eric, ACCHINI Nicole, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (8) :
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
MALERE Hélène à PAUCIS Jean
SOLANA Michel à RICARD Louis
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
NARS Aline à MIR André
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

M. Dominique GALAUP a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle le projet de travaux de rénovation des locaux du centre de loisirs situé à Cadéac, par délibération du 20 décembre dernier un plan de financement avait été approuvé, il convient d'actualiser le plan de financement et solliciter une aide auprès du conseil départemental au titre du FAR ou de l'appel à projet départemental.

Le plan de financement avec ces nouvelles données se présenterait ainsi :

plan de financement renovation local Airl à Cadeac						
Sarl menuiserie Perez	travaux de renovation interieur SARL menuiserie Perez	4 515 €	CAF		<u>3 896 €</u>	50%
Sécuris	remplacement du système d'alarme, blocs secours et signalétique	3 277 €	CD 65	FAR ou AAP développement territorial	1 558 €	20%
				Autofinancement	2 338 €	30%
	Total HT	7 792 €		Total HT	7 792 €	100%

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver ce plan de financement. (cette nouvelle délibération annule et remplace la délibération n°2022-117 du 20 décembre 2022)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver le plan de financement tel qu'exposé par Monsieur le Président ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU